

## REUNION COMITE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

### CLUB DE SOISY SUR SEINE

#### Présents :

President (SNHS) : Christian MARCHIORI  
Vice – President (e) : poste vacant  
Trésorier (ACM) : Pascal BEAUSSART  
Trésorier(e) adjoint(e) : poste vacant  
Secrétaire (SNHS) : Stéphane HERMAN

ACM : Iris LE ROUX  
ASCE : Romain ROCHER  
CSN : Henri BROUCQUART

USRO : Rose LANGLET  
USRO : Christophe FOULEY

#### Excusés :

Secrétaire adjointe (CSX) : Christelle DESCHAMPS  
CSN : Marie-Laure SUSBIELLE  
SCA2000 : Jean-Luc GARCIA  
SCA2000 : Marie-Bernadette MALICHIER  
SNHS : Cyrille FROIDEVAUX  
SNHS : Amélia NOURY

Début de séance : 20.15

Fin de séance : 22.45

### 1. **Bilan Licences**

Au 15/11/2023, les effectifs des clubs correspondent à 76% des effectifs à la même date l'année passée (513 adhérents. Au plus haut le département comptait environ 750 adhérents).

On constate des baisses d'adhérents pour les clubs SNHS, ASCE et SCA2000. Elles concernent les jeunes et dans une moindre mesure les loisirs séniors.

Par ailleurs, le nombre d'éducateurs et d'entraîneurs est également faible.

A noter, les autres clubs de la LIFA sont plutôt en hausse des effectifs.

### 2. **Budget**

Au 31/10/2023, les soldes des comptes sont :

- Compte courant : 10.132,81 €
- Livret sociétaire : 8.661,15 €

Les dépenses de la période ont été :

- Location des pontons-cubes pour l'Essonnienne : 500 €
- Croix-Blanche (secours) pour l'Essonnienne 550 €

Les recettes de la période sont :

- Cotisations des clubs : 1.854 € prévus. Tous les clubs ont payé la cotisation sauf ASCE.
- Reliquat de cotisations à la FFA pour environ 15,50 €
- Financement d'une formation Initiateur en eaux intérieure par la SCA2000 Evry (180 € en virement bancaire)

Le CDA a reçu les subventions du Conseil Départemental et de l'ANS :

- Subvention suivant projets du CD91 : 2.692 €
  - o Sport Santé : 400 €
  - o Pratique en milieu rural : 400 €
  - o Mixité dans la pratique du sport : 450 €

Rappelons ici la subvention suivant projets de l'ANS : 3.500 €

- o Promotion de la valeur de l'aviron, respect et tolérance : 1.000 €
- o Formation des encadrants bénévoles et sécurité : 1.500 €
- o Développement de l'aviron scolaire / formation des enseignants : 1.000 €
- o Pas de subvention de l'ANS pour une compétition sportive malgré la demande.  
La demande de subvention pour la régates essonnienne n'a donc pas été retenue.

La demande de subvention de fonctionnement est à faire au CD91 avant fin décembre 2023.

### **3. Projets soutenus**

#### Sport Santé

P. BEAUSSART met en place un groupe de travail pour améliorer la visibilité et la communication autour du Sport Santé (affiches, flyers, supports de communications divers, ...).

Les personnes intéressées pour y participer doivent prendre contact avec lui.

#### Pratique de l'aviron en milieu scolaire

Une reprise de contact a eu lieu avec le Collège / Lycée Jeanne d'Arc de Dourdan qui souhaite mettre en place des séances sport adapté indoor entre 12h et 14h00.

Le CDA pourra prêter des ergomètres pour ce faire.

Rmq : Il faut récupérer les 5 ergomètres prêtés au lycée St Charles.

## Pratique de l'aviron en milieu rural

Ce nouveau projet, en lien avec la demande de subvention accordée par le CD91 (cf infra), consiste à utiliser l'aviron indoor (avifit, ...) pour développer une pratique nouvelle dans les communes du sud de l'Essonne.

Ainsi, le CDA apportera son aide à la formation d'intervenants assurant déjà l'animation de séances sportives, bien-être, ..., dans ces communes et il pourra leur prêter des ergomètres.

Les pratiquants devront être affiliés à la FFA (création d'un club indoor). Les intervenants animateurs seront libres d'appliquer et d'encaisser la cotisation qu'ils souhaitent.

## Mixité dans la pratique du sport

Les actions de mixité dans le sport à mettre en œuvre sont dans continuité du plan d'actions défini en 2021 pour la féminisation de l'aviron et devra être conforme aux attentes du CD91 dans l'octroie de sa subvention.

## Ethique et valeurs de l'aviron

Les interventions de l'Association Colosse aux pieds d'argile sont prévues comme suit :

- Sensibilisation des adultes : elle a eu lieu le Mardi 10 octobre de 19h30 à 21h30 (en distanciel WEBINAIRE)
- Sensibilisation des jeunes (groupes séparés collégiens et lycéens) : elle aura lieu le Samedi 2 décembre au Gymnase Saint-Charles

## **4. Formations**

- Formations initiateurs : 7 à 9 candidats sont inscrits (1 SCA2000, 2 USRO, 2 ACM, 2 à 4 SNHS). Elle aura lieu le au club du Coudray-Montceaux et le 9 décembre au club de Corbeil-Essonnes.

Attention, les clubs doivent déclarer les initiateurs dans l'intranet fédéral pour le contrôle d'honorabilité (initiateurs majeurs et mineurs).

- Formations permis (bateau et remorque) : le CDA rembourse aux clubs une participation forfaitaire maximum de 350 €. La demande d'octroi de la participation doit être adressée uniquement par le club qui doit transmettre au CDA :
  - La demande de prise en charge sur papier à en-tête du club précisant le nom, prénom et numéro de licence de l'adhérent concerné, l'objectif du passage du permis (arbitrage, complément initiateur, éducateur, ...)
  - La facture acquittée payée au bateau-école ou à l'auto-école
  - L'attestation de réussite
  - Une copie du permis obtenu
  - Un RIB du club

Nota : Les timbres fiscaux ne sont pas remboursés

## 5. Autres projets

### Regroupement des jeunes inter-clubs

L'objectif est de redynamiser l'action vis-à-vis des J14 des clubs de Corbeil-Essonnes, Evry-Courcouronnes, Ris-Orangis et Draveil) et leur donner l'occasion de ramer en bateau long en vue d'inscrire :

- au moins 1 huit de couple Fille et 1 huit de couple Garçon départementaux à la coupe LIFA 1 de janvier 2023, pour une sélection au challenge interdépartemental de Manosque
- au moins 1 huit de couple Fille et 1 huit de couple Garçon départementaux à la régates de Versailles prévue le 17 mars 2024 ;

L'intervention du CDA sera définie en fonction du plan d'action transmis par l'entraîneur de la SNHS, Merlin SARCOTTE.

### Evènement CDA

Pour rappel, l'Essonnienne 2023, opérée par le club de Ris-Orangis, aura coûté 3.800 € au total, pour 2.500 € de subventions.

Pour l'Essonnienne 2024, un groupe de travail va être mis en place pour travailler sur le budget prévisionnel sachant que le CDA ne dispose d'aucune subvention pour ce projet. L'objectif est d'être à l'équilibre et donc de rationaliser les coûts et doper les recettes. La SNHS doit confirmer si elle souhaite l'organiser en 2024.

- Date prévisionnelle : **28 avril 2024**
- Club organisateur : **SHNS – Draveil (à confirmer)**
- Format : **identique à l'édition 2023**

## 6. Statuts CDA et AG

L'Assemblée Générale du CDA aura lieu le 24 janvier 2024 à 19h00 à la Maison Départementale des Comités Sportifs à Mennecey (62 bis boulevard Charles de Gaulle).

Il s'agira de nommer un représentant du CDA et son suppléant pour l'Assemblée Générale de la FFA.

En préparation de cette Assemblée Générale, il semble opportun de réviser nos statuts actuels pour prendre en compte :

- L'adéquation entre le taux de féminisation du département et le taux de féminisation dans le comité (50% actuellement, alors que le taux de féminisation réel dans les clubs est de 40%)
- Une meilleure représentativité de l'ensemble des clubs (absence de l'USRO et du SCA2000)

Une proposition de statuts sera faite lors de la prochaine réunion du CDA.

## 7. Points divers

- Réunion LIFA du 15/11 :
  - La Traversée de Paris aura finalement lieu fin septembre 2024 après les Jeux Paralympiques
  - Le CDA prend en charge 2€ sur les frais d'inscription des rameurs du département au Cross des rameurs de Cergy-Pontoise du 10/12/2023.
  - La LIFA propose aux clubs d'élire le bénévole du mois pour re-développer le bénévolat et récompenser les bénévoles.
  - L'AG de la LIFA aura lieu le 25/02 au club de Lagny.

Prochaine réunion du CDA,

**le mercredi 13 décembre au club de Corbeil-Essonnes (ASCE)**